

## À la demande du G13, G4 et Force clé Le dialogue politique national ajourné

Léonce HOUNGBADJI

Les journées de réflexion du gouvernement initialement prévues pour les 27 et 28 novembre 2008 pour engager un dialogue franc avec la classe politique nationale en vue de détendre l'atmosphère de méfiance qui entrave le bon fonctionnement des Institutions de la République viennent d'être ajournées. Ainsi en a décidé le Conseil des ministres réuni hier en session ordinaire, et ce, à la demande du G13, G4 et Force clé. Afin d'offrir les meilleures chances de réussite à cette initiative, le gouvernement a décidé de mettre en place un comité paritaire (Gouvernement-Partis politiques) pour discuter des modalités pratiques d'organisation dudit dialogue national et de la pertinence et l'opportunité ont été unanimement reconnues par les organisa-



Boni Yayi donne satisfaction aux "G" et "F"

tions politiques et sociales consultées, annonce le ministre Chargé des Relations avec les Institutions, Me Zakari Baba Body, dans un communiqué de presse. Ce report était prévisible, vu l'évolution de la situation politique nationale marquée par un ballet de leaders politiques au cabinet du Chef de l'Etat et la tenue de l'université de vacances de l'opposition non déclarée à Bohicon,

les 28 et 29 novembre 2008. Mardi dernier, au terme d'une audience avec le Chef de l'Etat, le Dr Boni Yayi, Bruno Amoussou et Nicéphore Dieudonné Soglo lui ont proposé de décaler la date du forum. Par ce report, le gouvernement vient ainsi de donner une suite favorable à leur requête. Reste que les uns et les autres reviennent en de meilleurs sentiments pour sauver notre démocratie.

## Lancement du projet " mieux protéger les consommateurs et promouvoir une bonne gouvernance locale "

### La Ldcb veut mieux défendre les consommateurs

La ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) a procédé hier au lancement du projet " mieux protéger les consommateurs et promouvoir une bonne gouvernance locale ". A travers ce projet, les actions sur le terrain seront plus organisées pour une meilleure défense des droits des consommateurs béninois.

Cécil Ahouélé ADJEVI

La ligue pour la défense du consommateur du Bénin chargée de protéger les droits des consommateurs vient de lancer le projet " mieux protéger les consommateurs et promouvoir une bonne gouvernance locale ". C'est un projet dont la phase pratique vise à créer des cadres de concertation entre les organisations de la société civile et les autorités locales en vue de la défense des intérêts des consommateurs. Il va également favoriser le rapprochement des actions et services de la Ldcb des collectivités décentralisées et des con-

sommateurs à la base. Romain Abilé Houéhou, Président de la Ldcb veut, par le biais de cette initiative donner aux consommateurs, les moyens d'être critiques, responsables pour préserver leur santé, leur économie puis obtenir réparation d'éventuels préjudices subis. Pour y arriver, il sera question de vulgariser la loi portant protection du consommateur en République du Bénin.

Il faut signaler que c'est un projet qui sera exécuté de concert avec l'Association pour la lutte contre le racisme, l'ethnocentrisme et le régionalisme, une organisation non gouvernementale dirigée par Martin Assogba.

Compte tenu des actions déjà menées par les deux structures dans le cadre de la sensibilisation, la synergie des efforts sera un atout considérable pour la réussite de ce projet. Il est financé par le deuxième appel à proposition lancé par le programme pour les organisations de la société civile appuyées et renforcées (Oscar). Cette action dont les travaux ont déjà démarré va conduire à six conseils départementaux de la consommation qui seront créés et rendus fonctionnels pour une meilleure efficacité des actions dans les départements et plus tard dans les communes et arrondissements.

## Rencontre avec les hommes des médias

### François Noudégbessi fait un bilan sommaire de ses actions

Chris-Amos AHOLOU

Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la réforme foncière et de la lutte contre l'érosion côtière, François Noudégbessi a organisé un dîner de contact direct avec les patrons des médias nationaux. C'était le mardi 25 novembre dernier au palais des congrès de Cotonou. Cette rencontre d'échanges a permis à François Noudégbessi de présenter aux médias béninois les différentes actions qu'il mène à la tête de son département ministériel. Pour la circonstance, le ministre s'est fait entourer des membres de son cabinet, des directeurs centraux et techniques. François Noudégbessi qui a d'en-

trée manifesté sa joie et sa fierté d'organiser cette rencontre qui le met en contact direct avec les professionnels des médias, a reconnu la valeur de la presse au service du développement. Pour lui, " aucune action de développement ne peut être menée à terme sans la communication surtout lorsqu'il s'agit d'une gestion participative. " Il a alors saisi cette opportunité pour exprimer toute sa gratitude pour l'accompagnement combien précieux dont bénéficie son département ministériel. L'occasion a été propice pour le patron de l'Urbanisme qui a parlé des nobles actions du ministère. Entre autres, le projet de construction de 10.000 logements économiques

sur une période de 3 ans et dont les travaux ont été lancés par le Président Boni Yayi. Le montant nécessaire à cette ambition est de 22 milliards de francs Cfa et a été déjà mobilisé. Ce qui sous tend cette initiative du gouvernement selon le ministre de l'urbanisme est de rendre accessible à un plus grand nombre des populations ces logements à moindre coût. La réhabilitation de la ville de Porto-Novo et d'Abomey demeure une ambition spécifique du gouvernement selon le ministre. Flatteurs de cette présentation, les hommes des médias ont reconnu le mérite de François Noudégbessi à la tête de ce département ministériel.

## Brouille entre employés et employeur de l'usine de Hévié Une rencontre de vérité avortée hier

L. H

Dans notre publication en date du mercredi dernier, nous annonçons qu'une rencontre de vérité devrait se tenir hier entre les principaux protagonistes de la crise qui secoue, depuis le 22 août 2008, l'usine de fabrication d'huile de palme et de savon implantée au cœur de Hévié-Houinmin. Mais contre toute attente, la réunion a été ajournée. Les deux parties en conflit, employés et employeur de l'usine, semblent encore avoir du venin dans la bouche. Hier, les 12 employés de l'entreprise étaient déjà sur les lieux où

devrait se tenir la rencontre. Mais à la surprise générale, la partie adverse, l'équipe de la directrice de l'usine, ne se serait pas présentée. Les employés étaient restés sur place jusqu'à 12 heures avant de vider les lieux. Les sages et notables de l'arrondissement de Hévié qui ont convoqué cette réunion de crise ont été obligés de l'ajourner, faute de quorum. " C'est regrettable, mais nous allons poursuivre les négociations en vue de trouver une solution pacifique à cette crise qui risque d'emporter l'usine. C'est vrai que la Direction du travail s'occupe déjà de ce dossier, mais en ce qui nous concerne, nous

allons jouer notre partition, sans partie pris afin de ramener le calme dans la maison. L'objectif de notre démarche d'hier était de tenter un règlement à l'amiable, trouver un compromis, en attendant le verdict de la Direction du Travail. Mais hélas ", a fait savoir l'un d'eux. Des sources proches de la partie absente indiquent que les conditions nécessaires ne sont pas encore créées pour organiser une telle rencontre. De toutes les façons, les cadres à divers niveaux de Hévié sont décidés à ramener les uns et les autres en de meilleurs sentiments. Reste qu'employés et employeur sachent raison garder pour que survive leur usine.

## Affaire Padme

### Les avocats des deux responsables révoqués reviennent à la charge

C-A. A

Me Luc-Martin Honkanrin et Me Martial Abiansou tous deux avocats de René Azocli ex-directeur général du Padme et de Raymond Fafoumi, ex-président du bureau exécutif de la même institution de micro finance, ont donné une conférence de presse conjointe pour raviver l'affaire Padme. C'était à la bourse du travail de Cotonou en présence de quelques responsables syndicaux. Face aux hommes des médias, les deux hommes qui poursuivent le même objectif ont dénoncé la non réhabilitation de leurs clients. En effet, selon ces avocats de la défense, la Cour Constitutionnelle aurait, à tra-

vers la décision Dcc 08/126 du 18 septembre 2008, déclaré contraire à la Constitution béninoise, les arrêtés de révocation du directeur général du Padme, René Azocli et du directeur du bureau exécutif, Raymond Fafoumi. Ceci devrait alors permettre le rétablissement de leur clients René Azocli et Raymond Fafoumi. les deux mis en cause dans cette nébuleuse affaire Padme. Car pour eux, la décision de la Cour Constitutionnelle est exécutoire et s'impose à tout et même à tout pouvoir public. Donc, elle n'est pas susceptible de recours. Ainsi, ils attendaient que leurs clients soient rétablis dans leurs droits. Mais à leur grande surprise, cette délivrance a été mise en qua-

rantaine par le ministre de l'économie et des finances, qui selon eux, ne veut pas mettre en application ladite décision au profit des bénéficiaires. Pour eux, le ministre aurait pris un arrêté le 20 novembre dernier qui ressemble à une mesure de contournement de la décision de la Cour. Cet arrêt parle de suspension et pour substituer la révocation. Cette méthode paraît injuste pour les deux avocats qui s'en remettent au sens de clairvoyance du Président Boni Yayi qui demeure à leur entendement seul garant du respect de la Constitution béninoise. Ainsi Me Honkanrin et Me Abiansou viennent par cette sortie médiatique, réclamer justice afin que triomphe la démocratie béninoise sous l'ère du changement.

## Après le braquage du marché Dantokpa JOSEPH TAMÉGNON AUX CHEVETS DES BLESSÉS

Le Directeur général de la Sigema, Joseph Tamégnon était mardi dernier au Cnhu Hubert K. Maga et à l'hôpital Camp Guézo. Objectif de la visite : apporter son soutien aux personnes blessées par balles lors du braquage qui a eu lieu le vendredi dernier au marché international de Dantokpa.

Crépin BOSSOU

Au total 18 victimes des balles tirées par les malfaiteurs ont été rencontrées au Cnhu par le Dg Tamégnon et la forte délégation qui l'accompagnait et dans laquelle on pouvait noter la présence du Dga de la Sigema, Zacharie Todan. Joseph Tamégnon qui a apporté le réconfort de l'équipe qu'il dirige aux blessés s'est dit satisfait des soins qui leur sont prodigués. De même, il a été rassuré par le directeur général du Cnhu quant à la guérison rapide des personnes hospitalisées. Intervenant devant la presse à la fin de la visite, Joseph Tamégnon a déclaré en substance " Je me rends compte que parmi les blessés visités,



Joseph Tamégnon se préoccupe de la santé des victimes du braquage

il n'y a pas des usagers de la Sigema. C'est des gens qui ont été atteints par des balles à des endroits parfois lointains du marché (Sacré-Cœur, Joncquet, St Michel). Certains ont été blessés parce qu'ils sont venus faire des

achats au marché. Mais c'est grave ce qui s'est passé. Je voudrais profiter pour dire merci au Cnhu et à l'Hôpital Militaire qui ont fait un travail extraordinaire, le souhaite prompt guérison à tous ceux qui ont survécu à l'opération "